



## Vente a prix coutant????!!!

Par **jen6868**, le **20/04/2009** à **11:21**

bonjour,

j' ai commerce est je souhaiterais vendre a prix coutant certains produit!

lors de l'entretien avec mon avocat il me dit que dans le prix coutant je dois inclure

\_ le prix HT

\_ la TVA

\_ frais de transport

\_ mais aussi les charges lié a l' activité, c'est a dire, ma charges locative+ l'electricité+ tel + les salaire ect..

Mais moi quand je lis Définition du prix coutant il n'est pas question des charges liées a l'activité!

merci d'avance